

Image not found or type unknown



Vente en grande quantité sur le bon coin

Par **charlouf**, le **08/06/2011** à **11:16**

Bonjour,

Je me permet de poster ce message car j'ai une petite question concernant le droit de vente sur internet par un particulier. En effet depuis quelques temps je fais un élevage de poissons et crevettes pour l'aquariophilie des particuliers afin d'arrondir mes fins de mois. Je vends sur le bon coin et comme je ne suis pas un professionnel je me demande si cela est légal de vendre comme je le fais aujourd'hui ou si il y a un montant maximal ou un nombre d'acheteur maximal pour pouvoir vendre en toute légalité sur ce site.

Merci pour vos réponses.